

Sommaire n° 1626 du 04.10.2019

1 CPDI

[Double vigilance pour qui consultera les conventions fiscales](#)

4 Frais professionnels

[Paiements à des paradis fiscaux : introduire le '275 F' dans le délai](#)

6 Cotisation sur commissions secrètes

[Le délai de deux ans et six mois n'est pas un critère pertinent](#)

8 Union européenne

[Excess Profit Rulings : la CE ouvre des procédures d'examen individuelles](#)

EN BREF

12 Jurisprudence

Impôts sur les revenus

- [Art. 32 CIR 92 - Dirigeant d'entreprise et plus-value sur parts : pas 'en soi' un abus fiscal - Trib. Bruges, 18 mars 2019](#)

TVA

- [Art. 70 CTVA - Les amendes et les intérêts de retard ne s'excluent pas mutuellement - Gand, 2 avril 2019](#)

13 Circulaires

- [Convention de pension pour travailleurs indépendants \(CPTI\)](#)
- [TVA. Services intracommunautaires. Travail à façon et expertise](#)

13 Divers

- [Douane - Représentation en douane : deuxième étape à partir du 1er novembre](#)
- [Procédure - Avertissements-extraits de rôle par voie électronique : utilisation du régime eBox](#)
- [Décisions anticipées - Prix de transfert et revenus d'innovation : demande pour le 31 janvier au plus tard](#)
- [Divers - Nouveau projet de loi 'portant des dispositions fiscales diverses'](#)

15 Au Moniteur

- [du 24 au 30 septembre 2019](#)

15 Indice

- [septembre 2019](#)

16 [Revue de presse](#)